

DANSES DE SOCIETE		120 € Reprise des cours le 10 sept.
Niveau 1 <input type="checkbox"/>	Niveau 2 <input type="checkbox"/>	Niveau 3 <input type="checkbox"/>
Où ?	Salle de danse - Complexe sportif du Petit Vivier	
Quand ?	Mardi 20h15 - 21h15 (niveau 1) Mardi 21h15 – 22h15 (niveau 2 et 3)	
Professeur	Catherine Alix	
Responsable	Catherine Alix 02 41 77 24 36	

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28 € (ou 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquez :

laquelle ; n° de la carte 2023.....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M			
Mme			

Adresse

Code postal Ville

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi des SMS)

Téléphone fixe (si vous n'avez pas de portable)

Adresse e-mail (écrire très lisiblement en insistant sur les tirets et les points)

Chèque à l'ordre de « Familles Rurales Bouchemaine »

Montant

1 chèque de

2 chèques de :

3 chèques de :

Droit à l'image

J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site ou la plaquette annuelle ou le journal municipal. En aucun cas, ces images ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui

non

Date

Signature

INSCRIPTIONS

auprès de la responsable de l'activité, Catherine Alix

Vous trouverez toutes les fiches sur le site internet « Familles Rurales Bouchemaine »

Le dossier devra comporter :

- le bulletin d'adhésion avec un chèque de 28€ agrafé en bas, à gauche (ou de 36€ pour les familles hors commune)
- la fiche d'inscription à l'activité avec le chèque de règlement agrafé en bas, à gauche

Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé